



COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS

Les nouveautés de l'année scolaire 2019-2020

C'est déjà la rentrée scolaire! Après six semaines de vacances bien méritées, les 1'290 élèves de notre cercle scolaire reprendront le chemin de leur collège. 489 élèves au cycle 1, 446 au cycle 2 et 355 au cycle 3 à Longereuse pour un total de 69 classes et environ 170 enseignants.

Le changement majeur de cette nouvelle année scolaire est une nouvelle équipe de direction qui fonctionnera sous la forme d'un collège de direction. En effet, ce sont désormais quatre codirecteurs (trois pédagogiques et un administratif) qui auront la mission de gérer notre cercle scolaire, avec une équipe de collaborateurs administratifs au secrétariat de Longereuse qui a été restructurée elle aussi.

Alors que l'année écoulée nous a permis de préparer la mise en œuvre du programme PRIMA, plébiscité par le Conseil général le 4 juin 2018, l'année 2019-2020 verra son déploiement dans cinq

premières classes (à La Côte-aux-Fées, à Fleurier, à Môtiers, à Travers et à Noiraigue).

Poursuivant l'objectif principal du programme PRIMA d'œuvrer à de meilleurs résultats de nos élèves dans la langue de Goethe, la direction a aussi choisi de renforcer l'appui aux classes à deux niveaux à fort effectif (5^e et 6^e) leur permettant ainsi la séparation des deux niveaux pour l'enseignement de l'allemand.

L'organisation générale des classes reste similaire à celle des années précédentes, avec quelques aménagements imposés par les variations d'effectifs, rappelant que le collège des Bayards reste fermé en cohérence avec le souhait des parents des élèves concernés de privilégier la scolarisation de leur enfant dans le collège des Verrières. Suite à une baisse non négligeable du nombre d'élèves aussi bien à Boveresse qu'à Môtiers, le collège de Boveresse reste fermé lui aussi et une classe a dû être fermée à Môtiers.

ANNONCES

Courses des aînés 2019

La Commune de Val-de-Travers a la joie de vous annoncer les dates et lieux de destinations pour les courses des aînés 2019:

- **MÔTIERS** Mercredi 28 août 2019 - Giessbach
Contact: Catherine Zbinden 032 861 36 60
- **BUTTES** Jeudi 29 août 2019 - Lucerne (Panorama des Bourbakis)
Contact: Huguette Thiébaud 078 689 19 46
- **COUVET** Mardi 3 septembre 2019 - Berne (Parc aux ours et Musée des sens)
Contact: Béatrice Kaeslin 032 863 14 06
- **TRAVERS/NOIRAIGUE** Jeudi 5 septembre 2019 - Chavannes-de-Bogis
Contact Travers: Madeleine et Michel Blanc 032 863 51 74
- **LES VERRIÈRES/LES BAYARDS** Jeudi 5 septembre 2019 - Gstaad
Contact Les Verrières: Roland Cand 032 866 16 13
Contact Les Bayards: Verena Perrin 032 866 12 75
- **FLEURIER** Mardi 17 septembre 2019 - Aquatis à Lausanne
Contact: CORA, Kelly Paraiso 032 861 35 05
- **SAINT-SULPICE** Mercredi 18 septembre 2019 - Les Pléiades
Contact: Denise Pasche 032 861 18 69
- **BOVERESSE** Jeudi 19 septembre 2019 - Rocher-de-Naye (Lac de Brey)
Contact: Charles Michel 032 861 30 64

Pour rappel, peuvent participer les femmes nées en 1955 et années antérieures et les hommes nés en 1954 et années antérieures.

Avis de restriction de circulation

Des mesures provisoires de restriction de la circulation seront prises en raison de la fête du quartier à Fleurier organisée par l'Association BARAK le samedi 17 août.

Vous trouverez toutes les informations relatives à ces restrictions sur notre site www.val-de-travers.ch/page/arretes-et-avis-de-circulation et sur notre page Facebook.

À la recherche d'un emploi ?

Consultez nos offres d'emploi sous Facebook, NEMO News et www.val-de-travers.ch/page/offres-demploi



L'histoire de votre musée - Trois ans de travaux: 2013-2016 (15/24)

© MRVT



Echo des autorités

Ligne 509 - Du nouveau pour les bus à Fleurier et Môtiers

Soucieux de constamment améliorer la desserte en transports publics sur le territoire de notre commune, le Conseil communal a décidé, en accord avec le service cantonal des transports et l'entreprise TransN, de modifier le tracé de la ligne de bus 590 entre Fleurier et Couvet.

Lors du prochain changement d'horaire en décembre 2019, cette ligne transitera depuis la gare de Fleurier par l'avenue de la Gare, la rue du Temple en direction de Môtiers, avant de rejoindre Boveresse puis Couvet selon le parcours actuel.

Deux nouveaux arrêts devront être créés à Fleurier: le premier proche du temple et le suivant

proche du home Valfleuri. L'arrêt à Môtiers sera celui existant devant le collège.

Pour Boveresse, l'arrêt actuel de CarPostal devra être déplacé pour se coordonner avec celui nécessaire à la ligne 590; ce dernier sera proche du temple et de l'école. Ces futurs arrêts sont d'ores et déjà inclus dans l'horaire 2020.

INFORMATIONS PRATIQUES

Contrôle des champignons

Le contrôle des champignons est effectué gratuitement, le dimanche du 1er septembre au 27 octobre 2019 à la salle de réunion de l'Hôtel de Ville de Couvet, Grand-Rue 38 (entrée par la cour), de 18h à 19h, et toute l'année sur appel téléphonique (Frédérique Clerc au 078 801 84 44) et sur rendez-vous, excepté du 8 au 13 septembre 2019.

En raison du week-end du Jeûne fédéral, le contrôle s'effectuera le lundi 16 septembre au lieu du dimanche 15 septembre 2019.

Les 10 ans de la fusion : ça se fête !

Prolongation du délai d'inscription au brunch de la fusion !

Avis aux amateurs des produits du terroir ! Il reste quelques places pour le brunch du samedi 24 août: Délai d'inscription prolongé au 17 août !

Retrouvez le programme des festivités prévues tout au long de la semaine du 19 au 24 août sous

<https://www.val-de-travers.ch/sites/default/files/2019-06/10ans-programme-brochure.pdf>

Profitez des séances au cinéma Colisée, d'aller à la rencontre des services communaux ou des activités du 24 août pour fêter notre commune. Soyez nombreux à souffler les dix bougies de Val-de-Travers !



EN BREF

Dix places d'accueil « tables de midi » supplémentaires à l'EMS Les Sugits

Depuis un an, les structures d'accueil parascolaires de Val-de-Travers et l'EMS Les Sugits collaborent dans le cadre d'un projet intergénérationnel, par lequel la direction de l'établissement accueille des élèves entre la 5e et la 8e année, pour la prise du repas de midi dans le cadre de leur accueil parascolaire. Vu le succès de la démarche et dans le but de satisfaire la demande en constante augmentation, le Conseil communal a décidé d'augmenter la capacité de cette structure de 15 à 25 places à partir de la rentrée scolaire.

LE VAL-DE-TRAVERS
qualités naturelles